



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France



Faits & chiffres 2023 - Synthèse

Risques professionnels

Notre action au service des entreprises

ÉDITORIAL



« 2023, une année de transition ! »

FRANÇOIS BLANCHARD
Ingénieur conseil régional

En 2023, les partenaires sociaux et la Cnam ont défini les orientations prioritaires de la future Convention d'objectifs et de gestion 2023-2028 (COG ATMP). Par ailleurs, la réforme des retraites a entraîné dans son sillage la création du Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) destiné à combattre les risques ergonomiques que constituent les manutentions manuelles de charges, les postures pénibles et les vibrations. La gestion de ce fonds étant confié à la Commission des accidents du travail et maladies professionnelles (CATMP) de la Cnam, cette dernière a œuvré au dernier trimestre 2023 sur la définition de ses modalités de gestion.

Enfin, les partenaires sociaux ont conclu le 15 mai 2023 un accord national interprofessionnel portant sur la branche ATMP et le développement de la prévention.

Dans ce contexte, les programmes de prévention engagés depuis 2018 se sont poursuivis avec, en toile de fond, un travail sur les futurs programmes d'action qui se développeront d'ici 2027. De nouveaux axes de travail ont été abordés, en particulier la prévention des accidents du travail et la concertation avec les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) autour des accidents du travail mortels. En outre, la gestion du risque d'absentéisme atypique a connu une nouvelle dynamique.

Le service prévention a participé activement au salon

Préventica Paris 2023, il a aussi organisé des événements majeurs tels que la conférence du 28 juin pour le secteur sanitaire et médico-social qui a réuni plus de 200 participants.

Quant à la sous-direction tarification reconnaissance, c'est essentiellement le déploiement de l'appliquatif Adia développé avec le concours de la Cnam qui retient l'attention. Cet applicatif prédictif permet de proposer une assistance à la codification des accidents du travail. Au-delà de cette fonction, Adia ouvre de belles perspectives par exemple pour affiner l'exploitation de certaines informations contenues dans le verbatim des déclarations d'accident du travail ou de trajet, pour identifier précocement des risques de désinsertion professionnelle et pour rechercher des accidents du travail mettant en cause un équipement de travail particulier. En outre, de belles coopérations ont été engagées à l'initiative de la sous-direction, avec l'Urssaf, les CPAM et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Dans ce document, nous avons aussi intégré des encarts qui mettent en perspective un bilan des programmes d'action sur les 5 dernières années.

Ce document est une mine d'informations sur l'action de la direction régionale des risques professionnels de la Cramif en 2023. Je ne saurais que trop vous conseiller de le parcourir et de le garder précieusement par devers vous.

L'ÎLE-DE-FRANCE

EN QUELQUES CHIFFRES - DONNÉES 2022

- **554 043 SECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS** dont 30 % en grande couronne et 70 % en petite couronne.

- **5 152 076 SALARIÉS**

SINISTRALITÉ ÎLE-DE-FRANCE

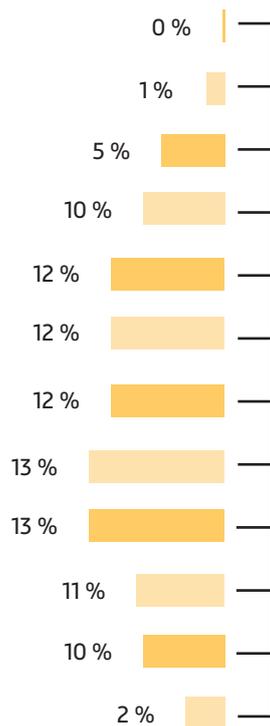
Départements	SE	Salariés	AT avec arrêt	AT trajet	AT mortels	MP
[75,92,93,94]	385 090	3 587 182	44 985	14 562	76	3 543
en %	70 %	70 %	54 %	68 %	56 %	59 %
[77,78,91,95]	168 953	1 564 894	39 079	6 929	60	2 472
en %	30 %	30 %	46 %	32 %	44 %	41 %
Total	554 043	5 152 076	84 064	21 491	136	6 015

Les données de sinistralité 2022 sont à prendre avec réserves, étant inférieures à ce qui pouvait être attendu.

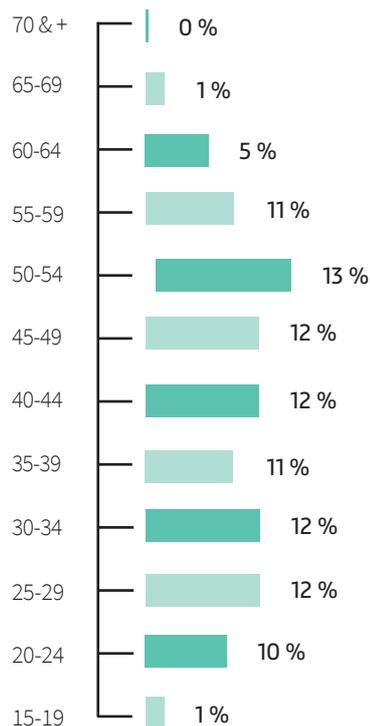
RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

	Hommes		Femmes		Total Île-de-France	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	51 563	61 %	32 501	39 %	84 064	100 %

Part des hommes dans les accidents du travail

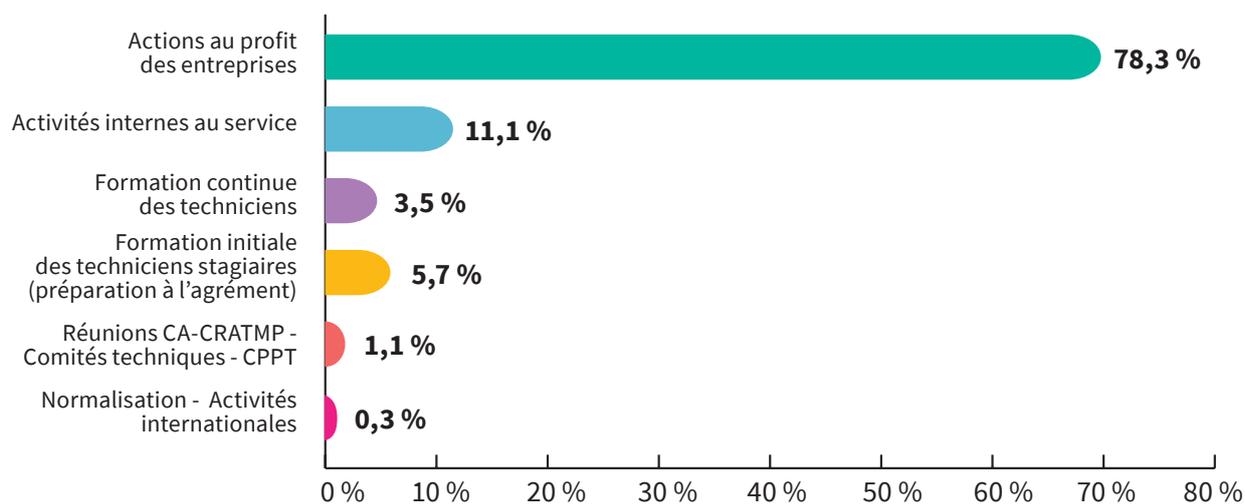


Part des femmes dans les accidents du travail

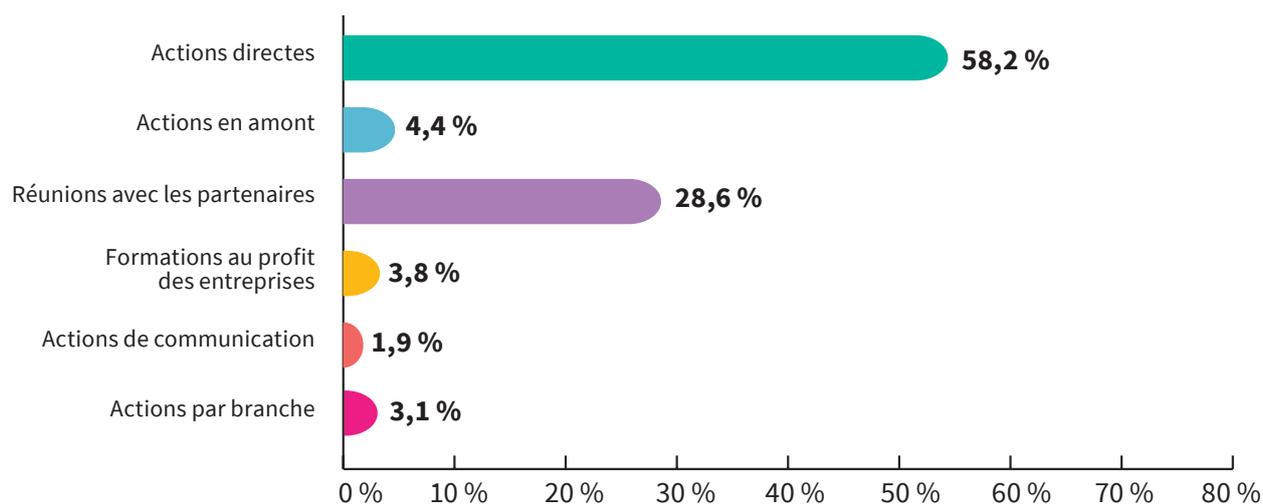


ACTIVITÉ GLOBALE

● L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE PRÉVENTION Répartition des 28 086 jours



● LES ACTIONS AUX PROFIT DES ENTREPRISES Répartition des 21 997 jours



ACTIVITÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

● RÉPARTITION PAR SERVICE

	Temps passé en heures	Temps passé en jours	%
DSE*	60 557,76	8 095,96	53,25 %
DST**	28 506,31	3 811,00	25,07 %
SUPPORTS	24 649,16	3 295,34	21,68 %
Total général	113 713,23	15 202,30	100 %



*Direction des services extérieurs

**Direction des services techniques

PROGRAMMES NATIONAUX

BILAN 2019 - 2023

● TMS PROS



1 266 établissements

franciliens ciblés dont **91 %** se sont engagés dans la démarche



14,6 millions d'euros

versés aux établissements pour réduire les risques de TMS



389 dirigeants

et **254** salariés formés

● RISQUES CHUTES PROS



364 maîtres d'ouvrage (MOA)

suivis dès la phase de conception des projets



3 188 personnes

sensibilisées (MOA, MOE, CSPS, etc.)



282 nouvelles opérations

de construction accompagnées

● RISQUES CHIMIQUES PROS



869 établissements

franciliens ciblés dont **67 %** se sont engagés dans la démarche



121 salariés

formés



Près de **936 000** euros

versés aux établissements pour réduire les risques chimiques

PROGRAMMES RÉGIONAUX

BILAN 2019 - 2023

● DÉCHETS



1 651 jours d'actions

des préventeurs auprès des donneurs d'ordres et prestataires

● LOGISTIQUE



11 fiches

de prévention élaborées

● GRAND PARIS EXPRESS



+ de 1 100 visites

de chantiers effectuées



2 récompenses

financières pour acte de sauvetage et services rendus à la prévention



5 fiches

de retour d'expérience rédigées



Participation

au conseil de sécurité des chantiers

● RESTAURATION COLLECTIVE



695 jours d'actions

des préventeurs auprès des entreprises du secteur



9 fiches

de prévention élaborées

● PARTICIPATION À DES SALONS



SantExpo, Restau'co,
Préventica Paris

AUTRES ACTIONS

● LA FORMATION INITIALE

La Cramif a poursuivi le travail d'accompagnement des écoles d'enseignement supérieur (écoles de management, écoles d'ingénieurs) et des 3 académies franciliennes pour l'enseignement technique afin que la santé et la sécurité au travail (SST) soient intégrées dans les cursus de formation initiale.

● LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La Cramif a poursuivi ses interventions spécifiques en entreprises. Dans le cadre de l'animation interne de la thématique, les correspondants des différentes unités du service prévention ont traité plusieurs domaines (harcèlement moral, harcèlement sexuel, etc.)

● L'ABSENTÉISME ATYPIQUE POUR 2023



34 établissements suivis



85 établissements sensibilisés (courriers + visites)

● PROGRAMME DE PRÉVENTION AT À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023



47 concertations effectuées à fin décembre

● LES TPE

La Cramif a développé et déployé son offre de service (logiciel OIRA®, dépliants, etc.) destinée aux cinq métiers et secteurs suivants :

- Vétérinaires
- Hôtellerie
- Traitement et revêtement des métaux
- Commerce automobile
- Déménagement

● L'EXPÉRIMENTATION « AIDE ET SOINS À DOMICILE »

Cette expérimentation a proposé une action coordonnée de la branche AT/MP en coopération avec les acteurs nationaux et régionaux. Pour réaliser son activité, le service prévention s'est appuyé sur :

● POUR RÉALISER SON ACTIVITÉ, LE SERVICE PRÉVENTION S'EST APPUYÉ SUR :

1. LES UNITÉS TECHNIQUES

- Le **centre de mesures et contrôles physiques (CMP) a réalisé 514 prestations** en 2023 dans les domaines ventilation, bruit, éclairage, glissance des sols, vibrations, incendie explosion, rayonnements optiques artificiels, tirer pousser, électricité, champs électromagnétiques.
- Le **laboratoire de toxicologie industrielle (LTX)** a répondu à **171 sollicitations** en 2023 et **156 interventions** en entreprises ont été menées dont 94 ont fait l'objet de prélèvements.
- Le **laboratoire des biocontaminants (LBC)** a répondu à **71 sollicitations** pour réaliser des prélèvements de bioaérosols et a analysé 856 échantillons.
- Le **service formation** a réalisé en 2023 plus de **73 sessions de formation** au bénéfice de **697 stagiaires** et a habilité **376 organismes de formation** mettant en œuvre des référentiels de formation développés par le réseau Assurance Maladie-Risques professionnels.

2. LES INCITATIONS FINANCIÈRES

- Des versements de plus de **6 millions d'euros** réalisés à près de 412 entreprises et 2 travailleurs indépendants dans le cadre de contrats de prévention, de contrats TPE et de Subventions Prévention.
- 268 injonctions notifiées aux entreprises ayant donné lieu au vote de 156 cotisations supplémentaires.
- 28 établissements ont bénéficié d'une ristourne trajet.

RESAFS

RESAFS est un outil développé par la Cramif et déployé nationalement depuis 2020.

En 2023, 97 % des demandes de subventions ont été effectuées par RESAFS via le compte employeur des entreprises, preuve d'une progression constante.

Année	Nombre de demandes de Subventions Prévention (hors Subvention Covid en 2020)	Nombre de demandes de Subventions Prévention par RESAFS	Pourcentage
2020	895	24	3 %
2021	991	376	38 %
2022	1011	606	60 %
2023	642	621	97 %

COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX (CTR)

Les partenaires sociaux ont poursuivi leurs travaux d'ingénierie et de déploiement de prévention sur 7 thèmes au bénéfice des salariés des 5 CTR régionaux.



PARTENARIATS

CPOM avec les SPSTI

Poursuite des relations avec les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) à travers l'animation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). CPOM en cours de renouvellement avec les SPSTI.

DRIEETS

La Cramif pilote 7 actions du plan régional santé au travail (PRST) 2021-2025 sur l'évaluation des risques, la formation, la conception des lieux et situations de travail (CLST), les risques chimiques, les chutes, les TMS, la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

OPPBT

Plusieurs réunions bilatérales de coordination concernant le partenariat sur l'animation commune du Club CSPS, la prévention des chutes sur les chantiers, les travaux du Grand Paris Express et la construction des ouvrages olympiques dans la perspective des JO 2024.

● LE DÉPARTEMENT RECONNAISSANCE A TRAITÉ



35 dossiers

de fautes inexcusables



138 dossiers

de reconnaissances MP pour le compte des CPAM



● LE DÉPARTEMENT TARIFICATION

Par ailleurs, forte du résultat obtenu l'an dernier avec la mise en place d'une offre de service visant à faciliter les démarches des entreprises et en respect de son engagement de la généraliser, la direction de la tarification a testé en 2023 une nouvelle offre : permettre aux entreprises qui souhaitent obtenir un taux fonctions supports de nature administrative, d'en faire la demande sur cramif.fr.

Le principe consiste à remplir un questionnaire dédié et le renvoyer à l'adresse générique indiquée, par la suite, une fois le courriel reçu, la demande est prise en charge par les services de production.

En accompagnant les entreprises dans leurs démarches administratives, la direction de la tarification s'inscrit ainsi parfaitement dans l'esprit de service public.



615 915 notifications

de taux de cotisation



517 825 comptes

actifs



56 930 accidents du

travail et **9 696** maladies

professionnelles codifiées

À PROPOS DE LA CRAMIF

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social. D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage). D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie.

Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son Centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap. Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention et à la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur réparation. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

Cramif Faits et chiffres prévention 2023 • **Directeur de la publication** David Clair (Directeur général)
• **Responsable de la publication** Clarisse Alvès (Département de la communication) • **Photographies et illustrations**
Cramif, iStock • **Conception graphique et réalisation** Pôle graphique Cramif **Impression** Imprimerie Chaumeil
• **Caisse régionale d'Assurance maladie d'Île-de-France** 17-19, avenue de Flandre 75019 Paris 01 40 05 32 64

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

DRRP Synthèse Faits et chiffres 2023
Cramif – Septembre 2024

Cramif - 24022-09/24 - ©Cramif - ©iStock



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France